https://www.snetap-fsu.fr/CNEA-La-DGER-a-la-peine-pour-justifier-le-maintien-des-EPT.html



CNEA - La DGER à la peine pour justifier le maintien des EPT

- Nos Actions - Le SNETAP dans les instances - Conseil national de l'Enseignement agricole (CNEA) -

Date de mise en ligne : mercredi 26 mai 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/2

Alors que le <u>CNEA</u> convoqué ce jour devait être l'occasion pour la <u>DGER</u> de présenter et de détailler les aménagements exceptionnels des épreuves terminales en Bac Techno et en Bac Pro pour cette session 2021, nous ressortons sans doute avec davantage encore de questions.

En effet les représentant.es de l'administration ont du faire face aux questions précises des membres du <u>CNEA</u> et auxquelles ils/elles ont été incapables de répondre. De plus la <u>DGER</u> a finalement affiché les incohérences des textes réglementaires qui se suivent, se chevauchent et finissent par se contredire.

- nous ne saurons donc pas quels seront les modes de calcul précis retenus pour établir la moyenne d'un.e candidat.e de Bac Pro après la suppression de la moins bonne note des épreuves terminales,
- nous ne saurons pas pourquoi à l'issue de ce calcul, dans certains cas, c'est toute l'épreuve E4
 (Biologie Écologie Physique Chimie Mathématiques Informatique) qui pourrait être supprimée,
- nous ne saurons pas pourquoi est maintenue une épreuve terminale de philosophie en Bac Général et
 Technologique quand la note de celle-ci risque dans la très grande majorité des cas d'être annulée,
- nous ne saurons rien sur d'éventuels aménagements en <u>BTSA</u>, le point ayant été retiré de l'ordre du jour au dernier moment...

Nous avons senti la DGER en réelle difficulté pour justifier, dans le contexte actuel, le maintien des épreuves terminales et expliquer les conditions exactes de délivrance des diplômes.

A l'issue de cette réunion, la conviction du SNETAP-<u>FSU</u> est encore renforcée : le maintien des épreuves terminales n'a plus de sens. Il faut prendre acte des conséquences des périodes de confinement que avons vécues et des conditions d'apprentissage dégradées pour nos élèves, étudiant-es, apprenti-es et stagiaires.

Le SNETAP-FSU confirme et renforce son appel au boycott des épreuves terminales de la session des examens 2021. Il appelle l'ensemble des personnels à rentrer dans l'action et à le faire savoir sans délai. REFUSONS DE FAIRE SEMBLANT : retrouvez l'appel à la mobilisation ici...

Paris le 26 mai 2021

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/2